

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AXA IM ACT US Short Duration High Yield Low Carbon E (H) Accumulation EUR

AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A., filiale du Groupe AXA IM

ISIN IE00BDBVWR31

Site Internet : <https://www.axa-im.fr>

Appelez le +33 (0) 1 44 45 85 65 pour plus d'informations

La Central Bank and Financial Services Authority of Ireland est responsable de la supervision d'AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A. en lien avec le présent Document d'informations clés.

Ce Produit est agréé en Irlande conformément à la Directive OPCVM.

Date de production du document d'informations clés: 11/04/2024

En quoi consiste ce produit ?

Type

Le Produit est une classe d'actions du Compartiment « AXA IM ACT US Short Duration High Yield Low Carbon » (le Compartiment) qui fait partie de l'ICAV « AXA IM WORLD ACCESS VEHICLE ICAV » (la « Société »).

Durée

Ce produit n'a pas de date d'échéance, bien qu'il ait été créé pour une durée de 99 ans et pourrait être liquidé dans les conditions indiquées dans les statuts de la société.

Objectifs

Objectif d'investissement

L'objectif du Fonds est de générer un revenu élevé en investissant dans des titres de créance à haut rendement américains dont l'empreinte carbone est inférieure d'au moins 30 % à celle de l'indice ICE BofA US High Yield (Indice de référence). À titre d'objectif extra-financier secondaire, le portefeuille vise une intensité hydrique inférieure d'au moins 30 % à celle de l'Indice de Référence.

Politique d'investissement

Le Compartiment est géré de manière dynamique par rapport à l'Indice de Référence et vise à atteindre ses objectifs extra-financiers.

Le Gestionnaire Financier et le Gestionnaire Sous-Gestionnaire Financier bénéficient d'un plein pouvoir discrétionnaire sur la composition du portefeuille du Fonds et peuvent mettre en place une exposition à des sociétés, des pays ou des secteurs qui ne sont pas inclus dans l'Indice de Référence, bien que les composants de l'Indice de Référence soient généralement représentatifs du portefeuille du Fonds. Le Gestionnaire et le Sous-Gestionnaire prennent en compte l'empreinte carbone et l'intensité hydrique dans le processus de sélection de titres et la construction de portefeuille, outre l'analyse crédit et financière classique. L'écart avec l'Indice de Référence peut s'avérer significatif.

Le Gestionnaire et le Sous-Gestionnaire sélectionnent les investissements en appliquant une approche en 2 étapes : 1/ analyse de l'intensité carbone et l'intensité hydrique afin de s'assurer que la moyenne de chacun des KPI (indicateurs clés de performance) relatifs à l'intensité carbone et l'intensité hydrique calculés au niveau du Fonds est supérieure d'au moins 30 % à celle calculée pour l'Indice de Référence, suivie de l'application des Politiques d'exclusion sectorielle et des Politiques en matière de normes ESG d'AXA IM à l'exception des dérivés sur indices et des OPC sous-jacents éligibles, comme décrit dans les documents disponibles sur le site Internet : <https://www.axa-im.com/responsible-investing/sector-investment-guidelines> et 2/ analyse économique, des valorisations et des conditions techniques des marchés sur la base de différents facteurs, y compris une analyse macro et microéconomique et une analyse crédit des émetteurs. Le Gestionnaire et le Sous-Gestionnaire gèrent également le positionnement sur la courbe de crédit et l'exposition à différents secteurs.

Le Fonds investit dans un portefeuille largement diversifié de titres de créance négociables libellés en USD. Le Fonds investira dans des titres dont au moins les deux tiers présentent une notation inférieure à Investment Grade (c'est-à-dire inférieure à BBB- selon Standard & Poor's ou inférieure à Baa3 selon Moody's ou, en cas d'absence de notation, présumés être d'une qualité similaire par le Gestionnaire), cotés ou négociés sur des Marchés Réglementés. Le Gestionnaire investit de façon discrétionnaire et est donc libre d'investir dans l'ensemble des secteurs et industries. Le Fonds investit principalement dans des titres de créance à durée courte émis par des sociétés domiciliées aux États-Unis et peut investir jusqu'à 30 % maximum de son actif net dans des titres de créance à durée courte émis par des sociétés de l'OCDE non américaines et, éventuellement, dans les obligations de gouvernements, d'organismes ou instruments gouvernementaux de pays de l'OCDE, États-Unis compris. Ces investissements seront libellés en USD.

Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de son actif net dans des obligations convertibles et des OPC éligibles. L'exposition aux obligations de pays non membres de l'OCDE ne dépassera pas 10 % de son actif net. Le Gestionnaire estime que la durée moyenne jusqu'à l'échéance ou au rachat des investissements du Fonds est de trois ans ou moins ; il pourra néanmoins revoir cette estimation si les conditions de marché le justifient.

Le Fonds est un produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Outre la génération de revenus élevés, l'objectif du Fonds est de chercher à réduire significativement l'intensité carbone et l'intensité hydrique par rapport à l'Indice de Référence et à tout mettre en œuvre pour financer la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Pour atteindre cet objectif, le Gestionnaire construira un portefeuille de titres qui permettra au Fonds de respecter un engagement contraignant consistant en une réduction de 30 % des indicateurs clés de performance ESG « Intensité carbone » et « Intensité hydrique » par rapport à l'Indice de Référence. L'indicateur d'intensité carbone et la note d'analyse ESG au sein du portefeuille couvrent chacun au moins 90 % de l'actif net du Fonds, tandis que l'indicateur d'intensité hydrique au sein du portefeuille couvre au moins 70 % de l'actif net du Fonds. Ces taux de couverture excluent les obligations et autres titres de créance émis par des émetteurs souverains, ainsi que les liquidités ou les titres équivalents à des liquidités détenus à titre accessoire. Les indicateurs d'intensité carbone et d'intensité hydrique seront obtenus auprès d'un fournisseur externe. La méthode de notation ESG est décrite au lien suivant : <https://www.axa-im.com/who-we-are/responsible-investing>. Afin de s'aligner sur l'objectif de contribuer à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone et d'éviter le financement d'entreprises en retard dans la transition climatique, les segments suivants sont exclus de l'univers éligible du Fonds : énergie - exploration et production ; énergie intégrée ; raffinage et commercialisation du pétrole ; équipements et services pétroliers ; métaux/extractions minière ; producteurs et produits sidérurgiques ; électricité - distribution/transport (services aux collectivités) ; électricité - production (services aux collectivités) ; électricité - sociétés intégrées (services aux collectivités) et services aux collectivités hors électricité.

Le Gestionnaire prend en compte les informations internes et externes issues de plusieurs sources telles que les remontées d'information concernant la politique d'engagement (tel que décrit dans le lien suivant : https://www.axa-im.com/sites/corporate/files/insight/pdf/AXA_IM_Engagement_Policy_Oct_20.pdf) et les données d'un fournisseur externe de données environnementales relatives aux entreprises pour appuyer l'évaluation des risques liés au changement climatique et à la publication d'informations sur le développement durable. Afin d'atteindre les objectifs à long terme de l'Accord de Paris relatifs au réchauffement climatique, le Compartiment utilise la méthodologie suivante :

- le Fonds utilise le scénario 1,5 °C sans dépassement ou avec un dépassement limité comme scénario de référence de température
- le Fonds recalcule l'intensité de gaz à effet de serre (GES) et les émissions absolues de GES au moins une fois par an
- le Fonds intégrera progressivement les émissions de GES de scope 3
- le Fonds cherchera à investir dans des sociétés qui se fixent et publient des objectifs de réduction des émissions de GES
- l'intensité maximale des GES du Fonds appliquera une trajectoire de décarbonation avec un objectif de réduction de 7 % en moyenne par an
- le seuil de réduction de l'intensité maximale des GES par rapport à l'univers d'investissement (l'Indice de Référence) est d'au moins 30 %.

Les données ESG utilisées dans le cadre du processus d'investissement reposent sur des méthodes ESG s'appuyant en partie sur des données de tiers, et dans certains cas, sont développées en interne. Elles sont subjectives et peuvent changer dans le temps. Malgré plusieurs initiatives, l'absence d'harmonisation des définitions peut rendre les critères ESG hétérogènes. Ainsi, les différentes stratégies d'investissement employant les critères ESG et le reporting ESG sont difficiles à comparer entre elles. Les stratégies intégrant des critères ESG et celles qui incluent des critères de développement durable peuvent employer des données ESG qui semblent similaires, mais qui doivent être distinguées, car leur méthode de calcul est susceptible d'être différente. Les différentes méthodologies ESG d'AXA IM décrites dans ce document pourront évoluer à l'avenir pour prendre en compte l'éventuelle amélioration de la disponibilité et de la fiabilité des données, les éventuelles évolutions de la réglementation ou d'autres cadres ou initiatives externes, entre autres.

L'objectif de la Classe d'Actions est la couverture du risque de change découlant de l'écart entre la devise de référence du Compartiment et la devise de cette Classe d'Actions via le recours à des instruments dérivés, tout en conservant l'allocation définie au titre de la Politique d'investissement du Compartiment.

Politique de distribution

Dans le cas des classes d'actions de capitalisation (Cap), il n'y a pas de distribution de dividende.

Horizon d'investissement

Le risque et le rendement du produit peuvent varier en fonction de la période de détention prévue. Nous recommandons de détenir ce produit au moins pendant 3 ans.

Souscription et Rachat

Vous pouvez acheter des actions pendant la Période de Souscription ou vendre vos actions lors de chaque Jour Ouvré au cours duquel les banques sont généralement ouvertes en Irlande et aux États-Unis. Si les banques ne sont pas généralement ouvertes en Irlande et aux États-Unis au cours d'un Jour Ouvré

particulier, ou le jour précédent, vous pourrez acheter ou vendre vos actions le Jour Ouvré suivant. Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter le Prospectus, disponible sur le site <https://funds.axa-im.com/>.

La Valeur Liquidative de ce Fonds est calculée quotidiennement.

Il n'existe aucune souscription initiale minimum obligatoire dans le Fonds.

Investisseurs de détail visés

Le compartiment s'adresse aux investisseurs particuliers qui n'ont pas les connaissances financières ou spécifiques requises pour comprendre le compartiment, mais qui acceptent néanmoins le risque de perte totale du capital investi. Il convient aux clients qui souhaitent faire fructifier leur capital. L'horizon d'investissement recommandé est de 5 ans minimum.

Dépositaire

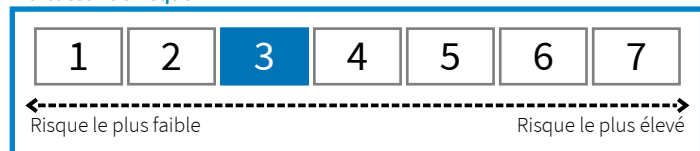
State Street Custodial Services (Ireland) Limited.

Autres informations

Veuillez vous référer à la section « Autres informations pertinentes » ci-dessous.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, modérés et favorables présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit et de l'indice de référence adapté sur les 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer de manière sensiblement différente à l'avenir.

Période de détention recommandée:		3 ans	
Exemple d'investissement:		€10 000	
		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€6 790	€8 150
	Rendement annuel moyen	-32.10%	-6.59%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 000	€9 220
	Rendement annuel moyen	-10.00%	-2.67%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 050	€10 370
	Rendement annuel moyen	0.50%	1.22%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€11 180	€10 950
	Rendement annuel moyen	11.80%	3.07%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 09 2019 et 09 2022.

Scénario modéré : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 02 2019 et 02 2022.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 12 2018 et 12 2021.

L'indicateur de référence du Produit a été utilisé pour calculer la performance.

Que se passe-t-il si AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est constitué comme une entité distincte d'AXA Investment Managers Paris S.A. En cas de défaillance d'AXA Investment Managers Paris S.A., les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit le cas échéant. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10 000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	€203	€646
Incidence des coûts annuels (*)	2.0%	2.1% chaque année

(*) Ceci illustre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3.28 % avant déduction des coûts et de 1.22 % après déduction des coûts. Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Ces chiffres comprennent les frais de distribution maximum que la personne qui vous vend le produit peut facturer (50 EUR). Cette personne vous informera des frais de distribution réels.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	€0
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	€0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.84% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les frais réels sur l'année passée.	€184
Coûts de transaction	0.19% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	€19
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	€0

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée: 3 années

Ce Produit n'a pas de période de détention minimale requise, les 3 ans ont été calculés pour être conformes au délai dont le Produit peut avoir besoin pour atteindre ses objectifs d'investissement.

Vous pouvez vendre votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée sans pénalité. La performance ou le risque de votre investissement peuvent être affectés négativement. La section « Que va me coûter cet investissement ? » fournit des informations sur l'impact des frais au fil du temps.

Concernant les modalités relatives aux demandes de rachats, veuillez vous référer à la section « En quoi consiste ce produit ».

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation, veuillez vous adresser à tout moment au service client par email en précisant l'objet du message : client@axa-im.com

Par courrier à l'adresse suivante : AXA Investment Managers Paris (Service Client) Tour Majunga - 6, place de la Pyramide 92908 Paris – La Défense cedex – France.

Par téléphone : +33 (0) 1 44 45 85 65

Si vous avez souscrit à l'un de nos OPC sur le conseil d'un intermédiaire n'appartenant pas au Groupe AXA Investment Managers, nous vous recommandons de déposer votre réclamation directement auprès de cet établissement.

Autres informations pertinentes

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Produit, y compris le prospectus, le dernier rapport annuel, les rapports semestriels ultérieurs et la dernière Valeur nette d'inventaire auprès de l'Administrateur du Fonds : STATE STREET FUND SERVICES (IRELAND) LIMITED et depuis la page <https://www.axa-im.com/fund-centre>. Ces documents sont disponibles gratuitement.

Pour plus d'informations sur la performance du produit jusqu'à 10 ans et les calculs précédents de scénarios de performance, veuillez consulter le site Internet : <https://www.axa-im.com/fund-centre>.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.